RAPPORT D'ACTIVITÉ



2019-2020







EDITO

Solidaires et engagés, ensemble!

L'exercice de l'année de notre quarantième anniversaire aura été pour le moins « spécial » avec le Coronavirus qui nous fait l'intérieur au moment de nos Conseils de région de printemps, cruciaux pour la préparation de nos Assises! Paradoxalement, la période du confinement nous aura apporté quelques éléments positifs. La solidarité, valeur phare des motards, s'est trouvée au coeur des actions lancées par tous les bénévoles de la fédé et la plate-forme de la Mutuelle! Le télétravail a mis en avant la possibilité de communiquer différemment, tant entre national et antennes qu'entre antennes et adhérents. Quand nous sommes poussés dans nos retranchements, nous trouvons des solutions! Gael 2.0 fait partie de ces solutions qui ont pu éclore grâce à cette situation particulière: qui s'en plaindra?

Il faut souligner tout le travail des antennes pour faire avancer, et aboutir au moins partiellement, le dossier 80. La victoire n'est que partielle, mais nous avons contraint le gouvernement à accepter de laisser aux départements le choix de repasser à 90. Chacun sait que ce n'était pas gagné d'avance. Il faut là aussi noter que ce résultat a été celui du lobbying efficace des antennes, assistées du national, auprès des responsables et élus locaux! L'année précédente et ses plus de 300 manifestations, coordonnées avec 40 millions d'automobilistes, avaient mis le feu, et au final, c'est le lobbying citoyen qui a été décisif pour le recul du gouvernement.

Comme demandé par la majorité des antennes lors de nos dernières Assises, l'adhésion des jeunes a été l'objet d'un groupe de travail, animé par des jeunes et pour des jeunes. L'accueil d'une nouvelle génération de motards est au cœur de leurs travaux. Le premier gros chantier a été le sondage lancé début 2020, qui a eu un succès inespéré. Plus de 8 000 motards ont ainsi expliqué ce qu'ils pensaient de la moto, de la FFMC, et ce qu'ils en attendaient! Comme les répondants ne sont majoritairement pas adhérents et sont plus jeunes (de 10 ans en moyenne) que nos adhérents, ces réponses sont cruciales pour notre avenir!

Nos modes d'action évoluent, et seront encore appelés à changer. La société évolue, nous nous devons d'évoluer en son sein, fidéles à nos valeurs et à notre passion commune. Notre passé a forgé nos valeurs, servons-nous de ces valeurs pour évoluer et relever les défis de demain. Ensemble !

Le Bureau national.

PARTIE 1 L'ORGANISATION NATIONALE DE LA FÉDÉRATION

LES ACTEURS DE LA STRUCTURE NATIONALE

Bénévoles et salariés au service d'une même cause

Le Bureau national (BN) Une direction collégiale

La FFMC nationale est coordonnée par un collectif de bénévoles élu par l'assemblée générale : le Bureau national.

Il comprend 9 postes et se renouvelle par tiers à chaque assemblée générale. Ses missions :

- Mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale.
- Assurer la cohérence entre les positions de la FFMC et ses valeurs
- Coordonner le Mouvement motard FFMC.

Composition du BN 2019:

- Céline Aubrun, membre depuis 2018, coordinatrice adjointe du BN.
- Fabien Delrot, membre depuis 2014, coordinateur du BN.
- Richard Esposito, membre du BN depuis 2014, trésorier national.
- Hervé Foulon, membre élu en 2019, démissionaire le 21/10/19.
- Frédy Guilbert, membre depuis 2016, suspendu le 9/10/2019.
- Didier Roca, membre élu en 2019.
- Philippe Stoppacher, membre élu en 2019





Le Secrétariat national (SN) Des salariés en appui des bénévoles

Pour réaliser ses missions, le Bureau • national s'appuie sur une équipe de cinq salariés qui apportent un soutien technique aux antennes départementales :

- Marc Bertrand, chargé de mission de sécurité routière.
- Guillaume Chocteau, rédacteur, jusqu'à juillet 2019 (livre FFMC).
- Vanessa Lebrun, secrétaire comptable.
- Valérie Louyot, coordinatrice du SN jusqu'à août 2019.
- Didier Renoux, chargé de mission communication.
- Aurélie Ronfort, secrétaire de direction depuis octobre 2019.
- Eric Thiollier a apporté un renfort à plusieurs reprises.

Les salariés travaillent en autonomie • sous la responsabilité du BN.

Les Mandataires Des bénévoles « spécialistes »

Les mandataires nationaux, adhérents de la FFMC, interviennent dans des domaines proches de leurs compétences ou centres d'intérêts. Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Le BN a confié 13 mandats pour l'exercice 2019-2020 :

- Commission Vol : Nicolas Auffret FFMC 59 puis 50.
- Sites internet des antennes : Norbert Cabrol FFMC 73.
- Boutique FFMC : Francis Cervellin FFMC 84.
- Animation réseau intervenants ERJ Sandrine Chauvet FFMC 91.
- Organisation des Assises et JTI : Nicolas Garand FFMC 34.
- Circuits et relations avec la FFM : Philippe Guerin FFMC 77.
- GT Jeunes : Elise Lacoste FFMC 54.
- FEMA: Eric Maldiney FFMC Nationale.
- Formation: Pierre-Henri Marchand, FFMC 43.
- Gestion adhésions et SI : Cyrille Petion FFMC 33.
- Relations internationales : Eric Thiollier FFMC 87 puis 59.
- Finances et gestion : Fabrice Vidal FFMC 54.
- Relations avec les acteurs du monde de la moto et les autres usagers (jusqu'en décembre 2019) CNSR, CSER, : France Wolf FFMC 54.

Vérificateurs aux comptes :

Ils sont élus lors des Assises nationales.

- Chrystel Beis (FFMC 974),
- Patrice Moreaux (FFMC 74),
- Arlette Roca (FFMC 91).

Les Antennes



La FFMC continue d'étendre sa couverture de l'ensemble du territoire français, comme voté lors de la résolution des Assises de 2008 au Cap d'Agde.

Le Mouvement est fort de 85 antennes. Pour mémoire, l'antenne PPC (Paris Petite Couronne) comprend les départements 75 (Paris), 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine Saint Denis) et 94 (Val de Marne), la 26-07 regroupe 26 (Drôme) et 07 (Ardèche), et l'antenne Corse regroupe 2A (Corse du sud) et 2B (Haute Corse).

L'antenne 54 travaille à une antenne jumelée avec le département 55, L'antenne 11 travaille à un autre jumelage avec le département 09. L'antenne FFMC 68 a du être mise en sommeil faute de pouvoir constituer un CA.

Tous les acteurs bénévoles du Mouvement (membres de bureau, mandataires, etc...) et salariés enregistrés sur la base CANAM représentent un total de 768 personnes au 9 mars 2020.

STRUCTURES

Éditions de la FFMC



Les Editions de la FFMC clôturent l'exercice 2019 avec un résultat net avant impôt positif d'environ 70 000 €.

Nous constatons toujours une érosion de la diffusion du magazine (-8,57%), ce qui est une tendance générale.. Motomag reste le premier magazine moto en France.

Les Hors-série ont par contre augmenté de 12,6 %, dans les points de vente.

La baisse des abonnements se ralentit mais la dégradation est plus importante sur la vente au numéro. Heureusement, 84% de nos lecteurs sont des abonnés.

Un contexte très perturbé :

Presstalis, qui distribue Motomag vers les points de vente a fait faillite. Même si nous avons un plan B, c'est défavorable à la vente au numéro.

Le magazine :

2019 a vu une version numérique enrichie de Motomag et des HS, accessibles via une application. Les abonnés ont accès à Motomag et aux HS; les non-abonnés peuvent acheter les numéros en ligne. Un abonnement A2, en version numérique. est proposé à prix réduit.

L'équipe :

Pierre ORLUC a rejoint l'équipe le 29/10 comme Directeur de la rédaction. Il remplacera à terme Jean-Pierre THEODORE.

Passionné de journalisme et de moto, il connait bien la FFMC et ses luttes.

En 2020, Motomag a intégré plusieurs stagiaires en particulier côté web.

Les axes de travail 2020 :

Le magazine continue d'évoluer par l'ajout de rubriques (brèves, portfolio, sport, ...). La présentation évolue également (iconographie, titres, photos).

Motomag accentue ses contacts avec les motards et les lecteurs par notre participation à plus d'évènements motards. La rédaction va à la rencontre des lecteurs.

Motomag renforce les partenariats avec ses collègues journalistes indépendants :

- Moto 80 (magazine Belge) ; échange de rédactionnels,
- Cafe Racer; échange d'autopromotion, logistique.

Le développement de la vidéo rencontre un succès grandissant, en particulier par sa qualité sur la présentation technique.

Crise sanitaire et solidarité :

Pendant la crise, la rédaction était en chômage partiel. Elle alimentait le web et les réseaux sociaux, et travaillait au 368 de iuin et au hors-série 90.

Motomag a rendu accessible gratuitement, à tous les motards, sur son application les 10 derniers numéros y compris le n°366.

Association pour la Formation Des Motards (AFDM)



L'année de l'AFDM démarrait sous de bons auspices, avec une activité de stages, qui s'annonçait bien remplie. Il reste toujours à étoffer le réseau des moto-écoles agréées : c'est en cours. Le déploiement

des AFDM régionales a vu, après l'AFDM PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), le redémarrage de l'AFDM Occitanie. L'AFDM Bourgogne-Jura est quant à elle reportée. Un gros travail a été fourni sur la réforme du permis au sein du CSER et avec le soutien de la FFMC. Ce qui a permis de limiter les risques de difficultés à accéder à la moto par des épreuves inutilement sélectives et peu conformes à l'apprentissage des bons comportements. La période transitoire qui permet de passer son permis A selon les anciennes modalités est étendue jusqu'au 31/12/2020.

FFMC Loisirs



Des tasses pour un bol

Reconduite annuellement, avec la participation financière de l'AMDM, à Magny-Cours ou au Castellet.

Sur les traces des poilus

Le devoir de mémoire a pris tout son sens, allier la pratique du 2RM à la citoyenneté avec deux groupes d'adolescents d'Asnières et Gennevilliers (92).

L'atelier mécanique

le matériel, les mobs, nous sommes dans les starting blocs!

Grass track

L'atelier mécanique du 92 permet le grass track en région Hauts de France.

Form'action sur trois jours

L'épreuve théorique avec la participation de l'équipe ERJ.

L'épreuve pratique avec la participation de l'équipe FFMC Loisirs..

Mutuelle Des Motards



1) RÉSULTATS DE LA MU-TUELLE À FIN DÉCEMBRE

- Un chiffre d'affaires de 116 M€ qui progresse de 8.86% au 31.12.2019, par rapport au 31.12.2018.
- L'évolution du portefeuille de la Mutuelle en nombre de contrats est significative + 25 707 contre + 19733 contrats supplémentaires en 2018.
- Le nombre de sociétaires actifs en hausse (+15 613, + 6,57%) et une croissance des nouveaux sociétaires (+ 12,8%).
- Une sinistralité brute de l'exercice en forte hausse (+ 19,7%) marquée par des mali importants sur des gros dossiers sinistres corporels des années 2017 et 2018 pour un montant de 15 M€(que la réassurance prend en charge à hauteur de 12 M€).L'année 2019 est marquée par une dégradation du ratio sinistre sur cotisation liée à l'impact des gros dossiers réassurés qui représentent une charge de 7 M€.
- Un ratio de frais généraux en baisse (-3,4 points) qui s'établit à 42.01% et inférieur au budget (-3,2 points) et à comparer à 45.38% au 31.12.2018.
- Résultat des placements en hausse (+0,4 M€) et des réserves de plus-values latentes en forte progression (+5,2 M€)
- Un niveau de crédit d'impôt exceptionnel du fait d'une action spécifique cette année (+1.1 M€)
- Le résultat net de l'exercice négatif à
 -599k€.

2) SOCIÉTAIRES MEMBRES DE DROIT FFMC (MdD)

DU 01/01 AU 31/12/2019

- Nombre total de sociétaires entrant dans le périmètre : 42806
- Nombre de MdD entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 (inclus) : 8209
- Nombre de MdD ayant demandé à se désinscrire entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 (inclus) : 33
- Nombre de MdD au 31 décembre 2019 : 8541
- 14 MdD sont adhérents (1,02%)

Des difficultés liées au RGPD et à une bascule informatique ont perturbé l'accès aux données des Sociétaires membres de droit jusqu'au début de l'année 2020 Le problème est maintenant résolu.

3) ADHÉRENTS SOCIÉTAIRES

Une campagne téléphonique pour contacter les adhérents qui ont souhaité être rappelés par la Mutuelle sur le bulletin d'adhésion FFMC est intervenue du 3 décembre 2019 au 27 décembre 2019.

Trop peu d'adhérents ont coché la case « souhaite être rappelé par l'AMDM », ce qui a réduit considérablement le nombre final de prospects.

Cette campagne devrait être reconduite chaque année, mais la case à cocher rendue obligatoire par le RGPD, peu cochée dans les faits, contraint et limite le nombre de prospects.

INTERSTRUCTURES

4) AMDM / FFMC / MOTOMAG : COMMISSION VOL

La lutte contre le vol a été un grand chantier de la FFMC, qui a mené à la certification puis à la norme des antivols. Depuis la création de la norme, le vol existe toujours, et nous avons jugé nécessaire de relancer les travaux de la Commission, renommée Vol "tout court", afin de bien recenser tous les moyens de lutter contre ce fléau. Les dispositifs ont eux aussi évolué, avec beaucoup de possibilités électroniques, que nous devons prendre en compte.

Quatre groupes de travail ont été constitués au sein de la Commission Vol :

- Groupe « carte vol » => pilote FFMC Fédérer les Antennes en s'appuyant sur des volontaires au travers d'un projet de carte qui pourrait compiler densité 2 RM, nombre de vols et points d'accroches disponibles.
- Groupe de travail « information des motards » (nouveau format « Ras le vol ») => pilote Motomag

Continuer à communiquer et éclairer les usagers de 2 et 3 RM sur la problématique du vol, les techniques utilisées par les voleurs, les bonnes attitudes à adopter et nos préconisations en termes d'antivols.

 Groupe de travail « connaissance des véhicules » => pilote AMDM

Nous acculturer sur les techniques d'effraction, les faiblesses de certains véhicules ou modes opératoires des voleurs.

Groupe de travail « Charte tracer
 GPS /GSM système de géolocalisation
 » => pilote AMDM

Travailler sur les spécifications mini-

males que devraient avoir ces produits, pour une recommandation commune. Sur le groupe 3 le recueil d'infos sur les véhicules volés et récupérés a commencé. Nous aurons suffisamment d'infos dans quelques mois (environ 180 à 200 véhicules volés retrouvés après indemnisation).

Pour le groupe 4 le sujet a été confié aux spécialistes de la Mutuelle ; une journée de travail aura lieu avec les fabricants et/ou importateurs de systèmes de géolocalisation..

5) AMDM / FFMC / MOTOMAG ŒUFS DE PÂQUES :



Objectifs:

- Améliorer l'état des routes
- Renforcer nos synergies dans l'écosystème du Mouvement Motard
- Toucher le grand public
- Changer le regard sur le Mouvement
- Générer des retombées presse au niveau national et local.(Voir page 17)

PARTIE 1 page 11

ORGANIGRAMME

Mouvement motard FFMC

85 antennes départementales

qui représentent la FFMC sur tout le territoire.



Les commissions de travail de la FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique : lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes.









COMMISSION Sécurité Routière



Les structures

Créées par la FFMC pour répondre aux besoins des usagers de 2 et 3-roues motorisés.















Les associations adhérentes

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer.











La maison d'édition de la FFMC



Créée par la FFMC en 1983 pour informer en toute impartialité les usagers de 2 et 3 roues motorisés.



La FFMC est adhérente de la FEMA

Fédération of European Motorcyclists' Associations (Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)



PARTIE 2 LES ACTIONS DE LA FFMC

A - RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La FFMC œuvre pour défendre les droits des usagers de deux et trois-roues motorisés. Elle unit ses forces avec d'autres acteurs dans les domaines qui la concernent.

Comité indépendant d'évaluation du 80 km/h -CIE

Dans la continuité du combat commun contre la mesure des 80 km/h, la FFMC a rejoint aux côtés de 40 millions d'automobilistes, partenaire emblématique de ce combat, le comité indépendant d'évaluation du 80 km/h.

Les communications du CIE:

- Communiqué du 11 juin 2019 : le bilan 2018 de la Sécurité Routière démontre que la mesure des 80 km/h n'a eu aucun effet significatif sur la mortalité routière.
- Communiqué du 23 juillet 2019 : Bilan d'un an des 80 km/h : le CIE

s'inquiète des méthodes d'évaluation arbitraires et de manipulations des chiffres par l'administration.

- Dossier de presse du 19 septembre 2019 : bilan à un an des 80 km/h : un coût pharaonique pour une baisse non significative des décès.
- Communiqué du 08 octobre 2019 : Lettre ouverte de Rémy Prud'homme à Emmanuel BARBE, DSR.
- Communiqué du 12 février 2020 : Après 18 mois d'expérience 80 km/h, les résultats ne sont pas au rendez-vous

Les chiffres concernant le seul réseau limité à 80 ne sont toujours pas connus à la date de nos Assises 2020!

(voir aussi page 14)

Partage de la route

La FFMC, associée à Monvéloestunevie et 40 millions d'automobilistes, partent du principe que l'éducation est la base du respect d'autrui: une journée nationale du partage de la route est mise en place, et chaque mois, nos trois associations

diffusent un message sur nos réseaux internet. Nous travaillons en permanence pour tenter d'amener de nouveaux collectifs à rejoindre notre action.

Acteurs du monde de la moto

Depuis plusieurs années, la FFMC et la FFM réunissent les acteurs français du monde de la moto : la CSIAM, chambre syndicale des constructeurs et importateurs, le CNPA-FNCRM, conseil national des professions de l'automobile, et le Codever, collectif de défense des loisirs verts.

L'objectif est de présenter un front uni chaque fois que c'est possible auprès des pouvoirs publics. Le premier communiqué de presse commun à tous les acteurs portait sur la réforme du permis moto. Les réunions de ce collectif se font au rythme de deux à trois réunions par an sur les sujets essentiels de la moto. Sur l'année en cours, les travaux ont porté sur la réforme du permis moto, la LOM, loi d'orientation des mobilités, les ZFE, le bruit des motos, et la solution 2RM en temps de Covid.

Forum Vies Mobiles

Le « Forum vies mobiles » est un « thinktank » piloté par des cadres issus de la SNCF, et financé par elle. Via l'association 40 millions d'automobilistes (40 MA), la FFMC a été invitée à y participer.

Entre novembre 2019 et mars 2020, la FFMC a participé à deux réunions de travail et à une conférence nationale organisée par le Forum Vies mobiles.

La FFMC y côtoie 40 MA, la Fub (Fédération des usagers de la bicyclette), Rue de l'Avenir (association de piétons), le

Secours catholique, la Croix-rouge, l'Unaf (associations familiales), les Amis de la Terre, le Conseil citoyen pour l'Environnement, Citi-z (éco-partage de l'auto à des fins d'insertion), SOS Action climat, l'Automobile Club association...

Ce groupe réfléchit aux « mobilités du quotidien », notamment sur l'axe des trajets contraints, ceux du domicile/travail. Une analyse a été faite à partir de la crise des Gilets-jaunes qui a révélé les « fractures sociales » en termes de déplacements, d'accès aux transports, aux services publics, le tout dans les contraintes environnementales qui s'imposent désormais aux sociétés modernes.

Invités à apporter des propositions qui lui sont propres, nous avons interpellé le groupe sur les 2RM dans les ZFE (en demandant l'exonération des 2RM au système Crit'Air et ZFE) et la problématique de l'accès des 2RM dans les voies « prioritaires » aménagées sur les grands axes structurants réservés aux transports en commun, aux taxis et au covoiturage.

Tout au long des réunions, nous avons à nouveau pointé la non-prise en compte des 2RM par les pouvoirs publics, ce qui laisse également les autres participants dans l'incompréhension.

Les débats sont cordiaux, sans animosité à l'égard des 2RM ou de la FFMC, bien au contraire. L'esprit du groupe est plutôt « social », avec de l'écoute et sans radicalités affirmées.

La conclusion est simple : l'absence du 2RM de la majorité des réflexions sur le thème de la mobilité démontre l'importance pour la FFMC de multiplier sa présence dans de telles rencontres.

Evaluation de la politique de Sécurité routière par la Cour des comptes

En 2019, la Cour des comptes a entrepris une analyse d'évaluation de la politique de sécurité routière en France.

En tant que membre du CNSR et en qualité de principale organisation représentative des 2RM, la FFMC a été auditionnée à plusieurs reprises (8 juillet, 6 novembre 2019 et 25 février et 6 mars 2020). Plusieurs antennes ont également été auditionnées.

La FFMC a pointé le manque de cohérence de la politique de Sécurité Routière, notamment au chapitre des mobilités et de la faiblesse de l'inter-ministérialité dont nous sommes toujours victimes, citant le rapport de janvier du ministère des Transports où les motards n'apparaissent pas, pas plus que les infrastructures, etc..., alors qu'il est toujours reproché aux motards d'être 24% de la mortalité générale.

En résumé la FFMC pointe l'inadéquation des mesures de Sécurité Routière par rapport à la non-prise en compte des 2RM. Nous avons exprimé nos réserves sur les méthodes autoritaires et arbitraires mise en œuvre par le Gouvernement, au détriment de l'adoption consentie des usagers aux enjeux de sécurité routière. Les conclusions de la Cour des comptes seront rendues publiques à la fin de l'année 2020, si le calendrier prévu n'est pas modifié en raison de la crise sanitaire actuelle.

Zones à faibles émissions (ZFE)

La FFMC conteste la mise en place des ZFE dans les principales agglomérations françaises, notamment en ce qui concerne les 2RM. En octobre 2019, le secrétariat national a envoyé aux antennes des modèles de courriers aux élus locaux et des fiches d'analyse. La question des ZFE est diversement perçue dans les antennes : nombreuses sont celles qui nous rapportent que leurs adhérents, en milieu rural, se sentent peu concernés et beaucoup de courriers restent sans réponse des élus et parlementaires locaux, qui semblent peu informés, à part via les éléments de langage gouvernementaux typiques de la « langue de bois » habituelle dès qu'on parle écologie et libertés fondamentales. Pendant le confinement, une "consulation publique" lancée en toute discrétion, a essuyé les foudres des associations d'usagers, FFMC en tête. Il s'agissait d'obliger les municipalités à passer en ZFE au lieu de passer par la décision des élus locaux ! Nous devons tous rester vigilants sur ce décret!

Retour à 90 km/h

À la demande des antennes, et en complément à notre participation au CIE (voir page 12) le secrétariat national a fourni en juin 2019 un courrier aux présidents de conseils départementaux pour demander le retour à 90 km/h.

Ce courrier précisait bien la position de la FFMC : retour généralisé de la limitation à 90 km/h, et non au cas par cas comme le prévoit l'amendement à la loi pour l'orientation des mobilités (LOM), dont l'application a été rendue délicate par des recommandations des experts du CNSR.

FEMA - Fédération européenne des associations de motocyclistes



La FEMA poursuit son travail au cœur des institutions européennes pour y porter la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM). Elle entretient des contacts suivis avec les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé (FIM, ACEM,...).

Eric Maldiney, le représentant de la FFMC auprès de la FEMA est également membre du bureau exécutif. Les autres associations membres de la FEMA partagent nos combats pour les usagers 2RM, dans les domaines de la sécurité, de la formation, sur le permis, pour de meilleures infrastructures routières et l'entretien des routes.

Les deux salariés de la FEMA à Bruxelles portent ces messages dans les commissions ou réunions auxquelles nous sommes systématiquement conviés, ce qui leur permet de suivre aussi les évolutions qui nous attendent dans un futur proche ou plus lointain. Ainsi, la FEMA a permis d'inscrire le 2RM dans le livre blanc des transports Européens pour les décennies à venir comme une part nécessaire et incontournable de la convergence des objectifs de développements urbains de l'Europe, et ceux d'une Europe plus propre et écologique.

Elle nous alerte et défend une approche pragmatique pour ce qui concerne les prescriptions techniques imposées, pour qu'elles soient compatibles avec des machines que nous aimerons conduire, sans créer de nuisances publiques.

Même si la FEMA ne peut intervenir sur nos territoires, pour contrer telle ou telle loi ou décret national, elle observe avec inquiétude ces tendances sécuritaires qui se généralisent un peu partout en Europe. Il n'en reste pas moins que le 2RM progresse partout, et pourra certainement profiter de nouvelles technologies ou de nouvelles motorisations.

La FEMA fait en sorte que le 2RM reste un acteur majeur du transport urbain et péri-urbain de l'Europe actuelle et future.

Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER)

La FFMC siège au Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER).

Il y a eu 2 réunions plénières en 2019 et 2020, la 3éme prévue en mars a été repoussée en raison de la crise sanitaire.

Avec les professionnels de l'AFDM, la FFMC a participé aux travaux relatifs à la refonte du permis moto intervenue en mars 2020. La réforme du permis moto a également mobilisé les acteurs du Monde de la Moto, alertés par la FFMC des dérives possibles de cette énième réforme.

Elle a obtenu leur soutien, concrétisé par de nombreux échanges/réunions et un communiqué de presse commun sur ce sujet. Une première vidéo a été réalisée avec les Editions et l'AFDM concernant l'esprit de la réforme, une deuxième détaille les épreuves du permis. La crise sanitaire a retardé ces travaux.

La FFMC a soutenu le combat des organisations représentatives des métiers de l'Éducation routière contre les plateformes de formation en ligne qui ubérisent une profession primordiale en ce qui concerne la Sécurité routière. Une bonne formation des conducteurs auto réduit la sinistralité des usagers vulnérables!

La FFMC a en particulier dénoncé auprès du DISR la participation financière de la Banque Publique d'Investissement Française au capital de l'une de ces plateformes : il nous a répondu qu'il n'y pouvait rien!

Conseil national de sécurité routière (CNSR)

Depuis 2013, la FFMC siège au Conseil national supérieur de la sécurité routière (CNSR) comme association représentative des usagers de 2RM.

La FFMC y siège dans les quatre commissions suivantes :

- « Usagers vulnérables » (UV)
- « Education routière et risques professionnels en entreprise » (ERRPE)
- « Santé et droits à conduire » (SDR)
- « Véhicules, technologie innovantes et infrastructures » (VTII)

La FFMC est également présente aux réunions du Bureau du CNSR et à ses réunions plénières puisque France Wolf (mandataire de la FFMC au CNSR) est vice-présidente de la Commission VTII. Une réunion plénière du CNSR s'est tenue le 9 juillet 2019 où la FFMC a fait part de son opposition au 80 km/h et a formulé ses critiques sur la politique du gouvernement quant à la Sécurité routière en France, notamment en matière de formation initiale des conducteurs.

Entre juin 2019 et février 2020, la FFMC a participé à une vingtaine de réunions de travail des commissions du CNSR, généralement dans des locaux du Ministère de l'Intérieur, soit environ quatre réunions/mois hors périodes des vacances scolaires. La FFMC s'est opposée aux propositions de la Commission VTII pour le développement des véhicules à délégation de conduite et de l'enregistrement des données routières permises par ces automobiles de demain.

La FFMC a confirmé la poursuite de sa participation au CNSR, dans l'attente d'un nouveau calendrier à cause du Covid-19 à l'heure où nous rédigeons ces lignes.

C'est également la présence de la FFMC dans cette instance qui lui a permis d'alerter le Président du CNSR et le délégué interministériel à la sécurité routière (DISR) sur l'amendement à la Loi d'orientation des mobilités (LOM) qui préconisait le retour du gilet jaune et d'obtenir en quelques jours (avec l'appui des antennes et de leur lobbying parlementaire) un avis défavorable de la DSR à cet amendement.

B-COMMUNICATION

Nids-de-poule - Œufs de Pâques

C'est une opération construite, une "cyber-manif" qui traite d'un sujet très sérieux sur un mode ludique voire ironique, et qui permet à tous de participer. Des infrastructures de qualité sont indispensables à une pratique du deux-roues en sécurité. Nous soulignons régulièrement le mauvais entretien de notre réseau routier, qui a rétrogradé de premier à 18ème mondial! En cause, un entretien largement insuffisant, qu'on constate tous les jours au guidon en essayant, parfois vainement, d'éviter un des signes révélateurs de cette dégradation: les nids-de-poule!

L'AMDM et la FFMC ont lancé l'opération nationale « Œufs de Pâques », à l'origine lancée par la FFMC 60 en 2015, les FFMC 59 et 76 en 2017 et la FFMC 34 en 2019. L'objectif est de rassembler l'opinion publique nationale autour de nos propositions en faveur d'un meilleur entretien des routes. Cette action, qui est appelée à être renouvelée, est un point de départ de chantiers plus larges comme celui des zones à risques. Ici, il est question davantage de montrer un état des lieux à un instant donné.

Ça se déroulera en trois temps, d'abord le temps du recensement d'ici au WE de Pâques 2021, ensuite le livre blanc (compte-rendu de l'opé) qui sera réalisé nous permettra d'interpeller les institutions locales comme nationales sur l'entretien des infrastructures. Enfin, l'appel aux médias, à Pâques 2021, nous aidera à diffuser ce recensement.

Zones à risques

Ce projet global (MotoMag / FFMC / Mutuelle des Motards) a pour but de proposer une solution efficace dans le signalement des défauts d'entretien routier ou défaut d'infrastructure. Ses objectifs sont :

- Proposer une solution pratique de signa-

lement des Points Noirs

- Signaler les points noirs dans les plus brefs délais et de manière formelle (envoi d'un recommandé avec A.R) aux responsables de voirie identifiés de la zone.
- Contrôler et suivre la mise en œuvre d'actions correctives (ou non)
- Partager le recensement de ces zones dangereuses avec la communauté motarde

Nous nous limiterons dans un premier temps aux défauts d'entretien routiers ou d'infrastructures : nids de poules, chaussée déformée, zones de travaux. Un projet pilote sera mis en oeuvre avec une antenne FFMC sélectionnée. Le but est est de réaliser un pilote, avant de pouvoir déployer la solution. Nous corrigerons et de ferons évoluer le produit pour livrer à terme une solution aboutie.

Boutique

La réflexion sur une boutique FFMC se poursuit. La proposition de t-shirts pour les 40 ans de la FFMC est un bon test pour vérifier la pertinence d'une boutique plus large. La mesure de la charge de travail et de la qualité de service rendu permettra de décider en connaissance de cause.

Formation des militants

Les élus du bureau national ont pu bénéficier d'une formation dispensée par Guillaume Chocteau sur l'économie sociale et solidaire. Des téléformations à l'utilisation de Gael, Scotr et Canam ont pu se développer à la fayeur du confinement.

D'autres modules de formation sont en cours de réflexion et d'élaboration vers les antennes ou le national, notamment dans le cadre des ERJ: à suivre!

C - Éducation Routière de la Jeunesse (ERJ)



Commission ERJ

La Commission ERJ s'est réunie le 14 décembre 2019. La réunion et la formation programmées au printemps 2020 ont été annulées à cause de la situation due à l'épidémie du Covid-19.

Interventions ERJ

La FFMC compte actuellement 747 intervenants ERJ bénévoles (389 formés en stage, accompagnés de 358 assistants). Pour l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 240 interventions effectuées dans toute la France, selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire. Cela correspond à environ 16 000 élèves pour environ 130 établissements visités. La fermeture des écoles en mars 2020, à cause de la crise du Covid-19, a porté un coup d'arrêt aux interventions ERJ de la FFMC.

Formation d'intervenants

Un stage de formation d'intervenants a été réalisé à Montreuil fin 2019 : les deux sessions du stage se sont tenues les 2-3 novembre et 30 novembre - ler décembre. Quinze stagiaires venus des antennes départementales 01, 16, 25, 26-07, 30, 39, 53, 57, 71, 73 et 74 ont été formés aux interventions ERJ en milieu scolaire par Pascal Wolf et William Tournier (AFDM). Au printemps 2020, une formation était

prête à se tenir en mars-avril, mais la crise sanitaire du Covid-19 a nécessité son report. Les 18 stagiaires venus des antennes départementales 01, 06, 14, 21, 17, 59, 64, 65, 66, 67, 75 (PPC) et 90 restent prioritaires pour la reprise du programme de formation ERJ. Le bureau national a acté le report de ces formations pour 2021.

Supports de communication

Suite aux remarques de plusieurs antennes, les supports de communication liés à ERJ font l'objet d'une refonte.

- Rouler n'est pas jouer "RNPJ"
 Le livret destiné aux élèves qui assistent à une intervention ERJ fait l'objet d'une refonte complète, comprenant les évolutions réglementaires et les illustrations. Le groupe de travail qui prépare le nouveau RNPJ a pour objectif une livraison pour 2021. En attendant, un stock tampon de la version actuelle répond aux besoins exprimés par les antennes pour l'année 2020.
- Plaquette ERJ La plaquette ERJ est elle aussi en cours de refonte pour les mêmes raisons.

ERJ+

Une réflexion est en cours pour faire évoluer le programme ERJ de la FFMC. Baptisé « ERJ+ », il s'agit de se projeter sur l'avenir du programme ERJ tout en envisageant des sessions de réactualisation pour les intervenants actifs actuels et de partager les expériences. Un groupe de travail s'est formé en novembre 2019, lors des Journées techniques et d'informations qui se sont tenues à Vogüé (07). Des sessions de partage de connaissance entre antennes d'un même Conseil de Région se mettent en place.

D - FFMC GT Jeunes : FFMC, j'étais jeune ?

Depuis les conseils de région de printemps 2019, le vieillissement progressif des adhérents a été mis en lumière et constitue une grande fragilité dans la pérennité de la FFMC : 62% de nos adhérents ont plus de 55 ans. Aux Assises 2019, les principes d'un groupe de travail sur les jeunes ont été adoptés, et un sondage immédiatement lancé auprès des 300 adhérents de moins de 30 ans. L'idée est que ce sont les jeunes eux même qui ont la clé d'une meilleure implication de leur génération.

Ce sondage a identifié des freins à l'adhésion des jeunes à la FFMC :

- une image vieillissante,
- le coût de l'adhésion,
- une communication déficiente.

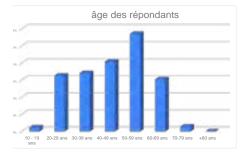
Nous en avons rediscuté aux Conseils de région d'Automne 2019.

Un groupe de travail de jeunes adhérents qui avaient manifesté le souhait de participer s'est constitué. Objectif : déterminer les raisons du manque de « jeunes » à la FFMC, et proposer des pistes d'actions pour y remédier au niveau national et départemental. De nombreuses pistes et idées ont émergé.

Un sondage destiné aux antennes FFMC sur leur perception des "jeunes" dans la fédé a été lancé début février 2020 (23 réponses reçues, c'est bien peu pour travailler sur l'avenir de la FFMC). Il a montré que plus d'un tiers des antennes ont des jeunes au sein du CA. Plusieurs coordinateurs sont des « jeunes ». Beaucoup sont impliqués dans ERJ. Les antennes pensent que les jeunes ne connaissent pas la FFMC et/ou ne

voient pas ce que leur apporte l'adhésion. Certaines indiquent que le tarif est trop élevé, alors que d'autres indiquent clairement que ça n'est pas un sujet : il faudra nécessairement prendre en compte cet aspect, mais comment ?

Des actions sont mises en place par plusieurs antennes afin d'attirer les jeunes : balades, communications via Facebook. Les antennes attendent des outils de communication, un éclairage sur les attentes des jeunes. Beaucoup envisagent davantage une approche loisir et formation que purement militante.



Un autre sondage auprès des non-adhérents a dépassé toutes nos espérances avec plus de 8300 réponses extrêmement diverses et montrant un grand attachement à la FFMC. Ces réponses nous donnent des éléments précieux sur la vision et les attentes de nos sympathisants sur les dossiers du moment. Les résultats détaillés seront communiqués à la rentrée.

Ce groupe poursuit son travail sur des préconisations qui pourraient faire l'objet de résolutions lors des Assises (tarif de l'adhésion, communication, parcours d'intégration des nouveaux adhérents, etc...).

PARTIE 3 LES FINANCES DE LA FFMC

Introduction

Notre exercice se termine avec un résultat positif de 23 k \in (contre un résultat de + 48 k \in en 2018 et un résultat prévisionnel de - 96 k \in).

Cela a été possible notamment en raison de recettes en hausse et de frais de personnel moins importants que prévus.

La situation bilancielle reste saine : la trésorerie permet de couvrir neuf mois de charges. Cette thésaurisation est nécessaire pour garantir notre pérennité et le paiement des salaires dus aux salariés.

Contributions volontaires

Les nouvelles règles comptables applicables aux associations prévoient de comptabiliser la valorisation du bénévolat. Nous rappelons que seules les actions doivent faire l'objet d'une valorisation du bénévolat. Le BN ne participant jamais en tant que tel à aucune action, c'est donc en conformité aux principes comptables que nous ne le valorisons pas. À titre indicatif, nous avons estimé que le temps passé est de 3.809 heures pour l'année 2019, ce qui représenterait 124.800 euros au taux de 26 euros chargés par heure. Toutefois, il est à noter que les deux élus en 2019 n'ont que la moitié de l'année comptée. Si nous devions considérer ce temps en année pleine nous arriverions à environ 4.800 heures, soit une moyenne de 960 heures par an et par personne sur la base de cinq personnes, ce qui représente, sur la base de 52 semaines par an une moyenne hebdomadaire de plus de 18 heures par semaine.

Cet engagement de chaque membre du BN a été compris pour l'exercice écoulé entre 570 heures (soit 11 heures par semaine) et 1.440 heures (soit 27,5 heures par semaine). Nous avons demandé à nos mandataires de nous communiquer le nombre d'heures qu'ils ont consacré à notre fédération. Seulement deux d'entre eux ont répondu : cette donnée n'étant pas significative, nous ne la chiffrons pas.

Nous souhaitons vivement que pour 2020 ils puissent nous les communiquer.

Nos recettes

Synthèse des produits	2019	Budget	2018
Ressources associatives	429 332 €	414 000 €	449 448 €
Ventes de marchandises	2 366 €	5 000 €	9 324 €
Prestations vendues	60 593 €	32 000 €	51.876€
Divers	58 €	500 €	0.0
Recettes d'exploitations	492.348 €	451 600 €	512 648 €
Produits financiers	1 255 €	1 500 €	1 659 €
Produits exceptionnels	8 123 €	0¢	1653€
Total produits	501 726 €	453 100 €	515 960 €

LES FINANCE

Les ressources associatives, bien qu'en baisse par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre d'adhérents, sont supérieures au budget. Cela s'explique par une cotisation de l'Assurance Mutuelle des Motards et des dons supérieurs au budget de respectivement 23 k€ et 8 k€. Les ressources associatives comprenaient en 2018 des dons exceptionnels de 9 k€, qui étaient destinés à faire face à des dépenses juridiques exceptionnelles.

Les cotisations des adhérents se décomposent de la manière suivante :

- recettes provenant des adhésions des personnes physiques, qui représentent 205 k€ et sont, bien que globalement en ligne par rapport au budget, en baisse de 88 k€ par rapport à l'année dernière ;
- cotisations des personnes morales (dont les antennes et la Mutuelle des Motards), qui représentent 196 k€ contre 175 k€ en 2018 et 174 k€ budgétés,
- dons, qui s'élèvent à 23 k€ et sont stables par rapport à l'année 2018 (25 k€ dont 9 k€ de dons exceptionnels) et supérieurs au budget (15 k€).

De plus, les prestations vendues sont supérieures aux prévisions, soit 61 k€ contre 32 k€ prévus, en raison d'une hausse des participations aux assises et aux JTI. Des produits exceptionnels de 8 k€, correspondant à des charges constatées lors d'exercices antérieurs et qui n'ont finalement pas été décaissés.

Nos dépenses

Synthèse des charges	2019	Budget	2018
Achats et charges externes	232 195 €	231 000 €	242 485 €
Impôts et taxes	3 641 €	4 000 €	2 833 €
Charges de personnel	250 266 €	300 000 C	216 749 €
Dotations aux amortissements	5 730 €	10 000 €	824 €
Charges immobilisées (livré)	13 079 €	DE	DC
Autres charges	33 C	06	5 000 €
Charges	478 699 €	545 000 €	467 893 €

Nos dépenses s'élèvent à 478 k€. Elles sont globalement, bien que supérieures à celles de l'exercice 2018 (468 k€), inférieures au budget (545 k€).

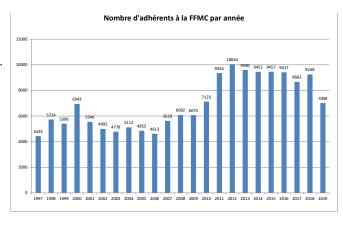
Les autres achats et charges externes s'élèvent à 232 k€ et sont en baisse par rapport à l'exercice précédent (242 k€). Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse des honoraires et un strict contrôle des coûts.

Les charges de personnel sont très inférieures au budget (250 k€ contre 300 k€ budgétés) en raison de départs qui n'ont pas été remplacés, pour des raisons essentiellement budgétaires.

Les dépenses relatives à un livre sur l'histoire de la FFMC, évaluées à 13 k€, ont été activées, ce qui vient réduire d'autant les charges de l'exercice 2019. Pour mémoire, les autres charges étaient en 2018 essentiellement constituées du provisionnement d'honoraires juridiques (10 k€), compensés par une reprise de provision de 6 k€ suite à un jugement prud'homal favorable à la FFMC devenu définitif. Une provision de 6 k€ a été conservée dans les comptes au 31 décembre 2019 afin de faire face aux honoraires juridiques restant à venir.

Adhésions

Cette année, les adhésions sont en baisse significative. Nous en totalisons 7.009 au 31 décembre 2019, contre 9.249 au 31 décembre 2018, ce qui représente une baisse de 24 %. L'année 2019 a vu une faible mobilisation lors de nos



manifestations. Peut-être est-ce lié aux mouvements sociaux qui ont débuté en 2018 et se sont poursuivis début 2019 ? Malgré tout, il est à noter que quelques antennes sont en progression. Peut-être que tout n'a pas été tenté par tous. Il ne faudrait pas que cette tendance perdure.

Perspectives

Nos adhésions sont en baisse de plus de 10 % par rapport à 2019, ce qui fait une baisse cumulée entre 2019 et maintenant d'un peu plus de 32 %. Ce début d'année 2020 a vu une obligation de confinement, avec l'interdiction de se réunir. Il en résulte qu'un certain nombre d'antennes ont tenu leur assemblée générale en vidéo-conférence. Les adhérents qui renouvellent leur adhésion à cette occasion ne l'ont pas fait et cela pourrait avoir une conséquence négative sur le total.

Il ne faut pas oublier que nous comptons dans nos rangs des sociétaires de la Mutuelle des Motards qui sont membres de droits. Notre challenge est de les transformer en adhérents payant leur cotisation. C'est un vivier à ne pas négliger, et devrait nous mobiliser peut-être un peu plus qu'actuellement afin de permettre de pérenniser leur adhésion.

À nous tous de jouer!

PARTIE 4 L'AVENIR DE LA FFMC

Pour perdurer la FFMC doit évoluer sur plusieurs niveaux. Elle est à un tournant de son histoire. L'année de ses 40 ans, elle doit s'ouvrir à tous les usagers de deux et trois roues à moteur. Tous les moteurs. C'est ce qui fera sa richesse et assurera sa pérennité.

Nous devrons accentuer notre ouverture vers les autres associations, renforcer nos liens et travaux avec les autres acteurs du monde de la moto. développer et renforcer notre image de spécialistes de la sécurité routière, de la formation. De nouveaux outils (Gael2, Réseaux sociaux, Cloud, WebTV, webinaires...) sont à notre disposition, nous devons nous les approprier, en tirer profit et améliorer encore notre communication interne comme externe. Ce doit être une force vers la conquête de nouveaux adhérents!

Nous devons réfléchir à notre projet associatif, par lequel nous expliquerons mieux qui nous sommes, d'où nous venons et surtout où nous voulons aller et comment. C'est indispensable pour convaincre ceux qui s'intéressent à nous d'adhérer. Il servira également aux militants pour présenter les projets de la FFMC à ceux qui nous connaissent mal.

La formation de nos adhérents et militants est la composante essentielle de notre soutien aux antennes, en particulier vers les nouveaux membres, qui doivent connaître notre histoire et nos valeurs, afin de bien les transmettre à leur tour. Cette vision "politique" leur permettra d'aborder sereinement les débats auxquels ils pourront participer. La formation à nos nombreux outils complétera le tableau de l'effort de transmission indispensable pour un mouvement complexe et fort de ses valeurs forgées tout au long de ses 40 années d'activité.





Fédération Française des Motards en Colère 8 rue Jean-Jacques Rousseau 93100 Montreuil Tel: 01 48 18 03 20 - contact@ffmc.fr www.ffmc.fr



















